



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes
33, avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – CS70169 - 06705 ST LAURENT DU VAR CEDEX

ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Concours externe
Spécialité : (néant)

Epreuve du mercredi 25 novembre 2020

SUJET

Epreuve : L'établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.

Durée : 1 h 00

Coefficient : 3

CONSIGNES : à lire avant de prendre connaissance du sujet

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni un nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.
- Le tableau numérique doit être établi sur la feuille quadrillée fournie ; Les réponses portées sur les copies et/ou feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- L'utilisation d'une calculatrice non programmable et de fonctionnement autonome est autorisée.
- Les résultats doivent être arrondis au dixième.

A l'école maternelle « Les éterlous », on compte 150 enfants répartis entre petite section, moyenne section et grande section. Il y a 40 enfants en petite section et les enfants en moyenne section représentent 36% de l'effectif total de l'école.

Sur l'ensemble de l'école, les deux tiers des enfants mangent à la cantine. Cette proportion tombe à 55 % parmi les enfants de petite section.

Il y a autant d'enfants mangeant à la cantine parmi ceux de moyenne et de grande section.

La garderie du matin concerne un quart des enfants de petite section et 20 enfants de moyenne section.

Le nombre d'enfants de grande section allant à la garderie le matin est quant à lui deux fois moins important que l'effectif des deux autres sections réunies.

La garderie du soir concerne tous les enfants de petite section qui y vont déjà le matin sauf deux d'entre eux.

Le nombre d'enfants de moyenne section à la garderie du soir est en augmentation de 20% par rapport à l'effectif de la garderie du matin pour cette section. Sur l'ensemble de l'école, le nombre d'enfants allant à la garderie reste identique entre le matin et le soir.

Enfin, l'école dispose d'une coopérative scolaire qui fonctionne notamment grâce à des dons que les familles peuvent faire en début d'année. Ces dons facultatifs peuvent être de 10 € ou de 30 €.

Sur l'ensemble de l'école, 120 familles, réparties de la manière suivante, ont fait un don :

- 80% des familles d'enfants de petite section ont fait un don.
- Seulement 12 familles d'enfants de moyenne section n'ont pas fait de don.

Parmi les familles qui ont fait un don, 60% ont donné 10€ et la répartition est la suivante :

- En petite section, il y a eu autant de dons de 10€ que de 30€.
- En moyenne section, il y a eu deux fois plus de dons de 10€ que de dons de 30€.

Avec l'ensemble de toutes ces informations, établissez un tableau numérique faisant apparaître les éléments suivants :

- ✓ Le nombre d'enfants par section ainsi que le pourcentage (arrondi au dixième) que cela représente par rapport à l'effectif total de l'école
- ✓ Le nombre d'enfants, par section, allant à la cantine, à la garderie du matin et à la garderie du soir
- ✓ Le nombre de familles par section ayant fait un don (peu importe le montant) en indiquant également la répartition entre les dons de 10€ et ceux de 30 €
- ✓ Le montant que ces dons rapportent à l'école pour chaque section

Tous ces éléments devront être détaillés section par section et vous devez également en donner les valeurs pour l'ensemble de l'école.

Vous devrez également donner un titre à votre tableau.

